Agression mortelle à Lyon : un homme de 82 ans, attaqué pour sa chaîne en or dans le métro, meurt d’un arrêt cardiaque ; un Algérien et une Française incarcérés (MàJ)

21/08/2026 à 11h55



21/08/2026

L’homme de 20 ans et la femme de 21 ans interpellés après la mort d’un octogénaire victime d’un vol à l’arraché dans le métro lyonnais ont été placés en détention provisoire. La présidente de la Métropole Véronique Sarselli se rendra mardi sur le réseau TCL pour évoquer la sécurité.

L’enquête sur la mort d’un homme de 82 ans agressé jeudi 20 août dans le métro lyonnais a connu une nouvelle avancée.

Les deux suspects, un ressortissant algérien et une femme de nationalité française, arrêtés quelques heures après les faits ont été déférés samedi devant un juge d’instruction. Ils ont

été mis en examen pour vol ayant entraîné la mort et placés en détention provisoire.

Lyon Mag

Merci à Eric 69

Info Le Progrès (…) Il est environ 16 heures ce jeudi 20 août lorsqu'un couple de personnes âgées se serait fait aborder par une femme de 21 ans au niveau de la station de métro Sans-Souci. Alors qu'ils franchissaient les portiques, elle leur aurait demandé comment se rendre à Bellecour. Une diversion, a priori, car l'homme qui l'accompagnait s'en serait pris au mari, âgé de 82 ans

Selon nos informations, le suspect, âgé de 20 ans, aurait plaqué l'octogénaire contre un mur afin de lui arracher sa chaîne en or. Ce dernier aurait tenté de se défendre, tandis que son épouse criait au jeune agresseur qu'il souffrait de problèmes cardiaques. Malgré les avertissements, le suspect lui aurait arraché son collier avant de prendre la fuite avec sa complice.

Pris en charge par les pompiers, la victime est décédée au niveau de la station Saxe-Gambetta peu de temps après l'agression.

Le Progrès

Les deux suspects, un homme de 20 ans et une femme de 21 ans, ont été interpellés dans la soirée aux alentours de 22h grâce à l'exploitation des caméras de vidéosurveillance et ont été placés en garde à vue pour vol avec violence ayant entraîné la mort, nous indique le parquet de Lyon.

Actu.fr